

PROJET ASSOCIATIF 2015/2017

Gascogne Nature Environnement - CPIE Pays Gersois

Validé lors du Conseil d'Administration du 05/12/2015

1. L'ASSOCIATION

1.1. SON IDENTITE



Créée en mars 2000, à l'initiative de jeunes étudiants et d'enseignants d'établissements agricoles sensibles à l'environnement, l'association "Gascogne Nature Environnement" a pour but de promouvoir la citoyenneté et l'éco-citoyenneté, de développer des projets d'aménagement et de valorisation du patrimoine naturel et culturel local et d'agir en faveur du développement durable de son territoire.

Située dans le village de l'Isle de Noé, au cœur du Gers, ses actions rayonnent sur tout le territoire départemental.



Elle a rapidement diversifié ses actions et développé son implication au service de son territoire ; ce qui lui a permis d'être labellisée "CPIE Pays Gersois" en juillet 2004, reconnaissance nationale renouvelée en 2014.

L'UNCPIE

L'Union nationale des CPIE, association reconnue d'utilité publique, gère le label CPIE et en garantit sa qualité. Elle veille à l'actualisation régulière des grandes orientations du réseau.

Plate-forme de ressources et d'appui pour les 80 CPIE membres et les 16 unions régionales, l'Union nationale stimule et organise la vie du réseau, le représente et s'engage en faveur de l'environnement.

L'Union nationale initie avec son réseau des programmes nationaux d'action que les CPIE déploient (DDmarche®, Observatoire de La Biodiversité®, Point Info Biodiversité®, partenariat avec l'INRA, le Muséum national d'Histoire naturelle, la Caisse des Dépôts, EDF, l'agence de l'eau Loire Bretagne, ...).

L'Union nationale coopère également au sein de collectifs et de coordinations nationales.

La force d'un réseau



1.2. SES MEMBRES

L'association regroupe une centaine d'adhérents (individuels, familles, associations), qui participent aux activités dont une quinzaine de bénévoles actifs, qui s'impliquent dans le fonctionnement, au sein de groupes de travail thématiques.

Son Conseil d'Administration est composé de 20 membres individuels et représentants de collectivités locales.

Cf liste du CA

1.3. SON EQUIPE

Avec leur directrice, 5 salariés permanents assurent le fonctionnement et la réalisation des actions ; ils sont rejoints ponctuellement par des stagiaires, au titre de leurs formations techniques et universitaires et des jeunes en service civique.

Les compétences d'animation, de vulgarisation des savoirs environnementalistes et de mise en valeur des connaissances du terrain sont quotidiennement mobilisées par les salariés pour répondre aux attentes des différents publics.

Cf organigramme

1.4. SES VALEURS

- ✓ La nécessité de protéger de l'environnement, le patrimoine naturel et culturel ;
- ✓ L'accès à la connaissance pour tous, via l'éducation, la transmission, le partage, la participation, la co-construction, pour un épanouissement individuel et collectif et une meilleure prise de conscience citoyenne ;
- ✓ Le développement équilibré et concerté du territoire, en favorisant l'expression de ses potentialités, au bénéfice des dynamiques locales.

1.5. SES DOMAINES DE COMPETENCES

- ✓ L'Education à l'Environnement et au Développement Durable
- ✓ L'accompagnement des acteurs du territoire
- ✓ La gestion d'espaces et d'espèces.

1.6. SES DOMAINES D'INTERVENTION

L'association impulse, accompagne et agit pour un Développement Durable dans le département du Gers, au travers de ses 3 missions.



TRANSMETTRE auprès de tout public, les clés qui permettent de mieux comprendre les enjeux du Développement Durable afin d'agir en tant que citoyen responsable.

- Sensibiliser et Éduquer à l'Environnement et au Développement Durable
- Former
- Concevoir des outils pédagogiques et de communication

Exemples d'actions :

- ✓ Animations sur tous thèmes liés à l'environnement (eau, déchets, énergie, alimentation, biodiversité, jardin...) dans le cadre scolaire et des loisirs, lors d'ateliers, de balades
- ✓ Organisation d'expositions, d'événementiels
- ✓ Formations aux enjeux environnementaux, à la connaissance (sciences participatives) et à la valorisation du patrimoine naturel
- ✓ Conception et réalisation d'expositions, de maquettes et de livrets pédagogiques, de sentiers de découverte, de panneaux et de guides d'information ...



ACCOMPAGNER les acteurs du territoire dans la mise en œuvre de leurs projets en lien avec l'environnement et le Développement Durable.

- Aider à la mise en place d'Établissements d'enseignement en Démarche de Développement Durable
- Appuyer et conseiller tous porteurs de projets, publics ou privés
- Participer aux commissions institutionnelles et aux réseaux

Exemples d'actions :

- ✓ Diagnostics thématiques, préconisations et mise en place d'actions, dans les établissements scolaires, les centres de loisirs,...
- ✓ Appui-conseil, avis techniques, expertises, diagnostics...dans des démarches éco-responsables (type Agendas 21,...) et dans le cadre des dispositifs légaux et réglementaires



PRESERVER notre patrimoine naturel à travers l'amélioration des connaissances scientifiques, pour faciliter la prise de décision.

- Etudier, inventorier les espèces et les milieux et diffuser les connaissances scientifiques
- Restaurer et gérer les espaces naturels et ruraux
- Réaliser des expertises environnementales

Exemples d'actions :

- ✓ Réalisation d'inventaires faunistiques (reptiles, amphibiens, mammifères, insectes...),
- ✓ Diffusion des résultats (connaissances scientifiques) et préconisations de gestion d'espaces et d'espèces
- ✓ Réalisation d'études (expertise faune/flore/habitats, impacts environnementaux de projets d'infrastructures avec des mesures compensatoires, loi sur l'eau, périmètre de captage...)

1.7. SES PUBLICS CIBLES

- ✓ Enfants en milieu scolaire (de la maternelle au lycée), étudiants
- ✓ Jeunes dans le cadre des loisirs
- ✓ Adultes en formation
- ✓ Individuels et familles, dans le cadre des loisirs et de l'éco-tourisme,
- ✓ Groupes et associations culturelles, sociales et sportives
- ✓ Elus, collectivités et leurs groupements
- ✓ Professionnels (techniciens, acteurs de l'éducation et du tourisme...),

- ✓ Entreprises de toute nature
- ✓ Agriculteurs et acteurs du monde rural
- ✓ Public en insertion

1.8. LES AGREMENTS

- ✓ Association reconnue d'intérêt général (Direction Départementale des Finances Publiques du Gers / Services Fiscaux)
- ✓ Association pour la protection de l'environnement (Préfecture du Gers)
- ✓ Association de jeunesse et d'éducation populaire (DDCSPP du Gers / Jeunesse & Sports)
- ✓ Éducation nationale (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Gers)
- ✓ Organisme de formation (DIRECCTE)
- ✓ Relais local pour le réseau Eco-Ecole...

1.9. LES COMMISSIONS

- ✓ Participation aux 6 comités de pilotage locaux et au comité départemental Natura 2000
- ✓ Participation aux comités techniques et de pilotage des Espaces Naturels Sensibles & du Pôle Zones Humides du Gers
- ✓ Participation au CoPil du PAT d'Estang
- ✓ Membre de l'Agenda 21 de la ville d'Auch
- ✓ Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) du Gers
- ✓ Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS)
- ✓ Membre du jury du concours " Villes et Villages Fleuris (VVF) du Gers " – UDOTSI

1.10. LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES ET RESEAUX

Au niveau régional

- ✓ UNCPPIE
- ✓ URCPIE Midi Pyrénées et les CPIE de Languedoc-Roussillon
- ✓ GRAINE Midi Pyrénées
- ✓ Espace de Concertation EEDD Midi Pyrénées
- ✓ Conservatoire des Espaces Naturels de Midi Pyrénées
- ✓ Nature Midi Pyrénées
- ✓ BAZNAT (base de données naturalistes partagée en Midi-Pyrénées)
- ✓ Observatoire de la Biodiversité de Midi Pyrénées

Au niveau départemental

- ✓ Réseau ERE 32 (Éducation Relative à l'Environnement du Gers)
- ✓ Groupe Ornithologique Gersois
- ✓ ADASEA du Gers
- ✓ Pierre & Terre
- ✓ Arbre et paysage du Gers

1.11. SES PRINCIPAUX PARTENAIRES TECHNIQUES & FINANCIERS

Au niveau régional

- ✓ Union Européenne
- ✓ Région Midi-Pyrénées
- ✓ Etat (DREAL MP, DRJSCS MP)
- ✓ Établissements publics : ADEME, Agence de l'Eau Adour Garonne
- ✓ Fondations : Ecocert, Nature & Découverte, du Patrimoine

Au niveau départemental

- ✓ Etat (DDCSPP, DDT, Services Départementaux de l'Education Nationale...)
- ✓ Conseil Départemental du Gers
- ✓ Autres collectivités territoriales : communes, intercommunalités, Pôles d'Equilibre Territorial et Rural, ...
- ✓ Lycées agricoles

2. SES POINTS FORTS / POINTS FAIBLES

Selon MOFF réalisé en 2014, validé par l'UNCPIE

<p>Diagnostic interne</p> <p>(organisationnel)</p>	<p style="text-align: center;">Forces</p> <p>Cohésion d'équipe Structuration RH</p> <p>Bonne assise financière</p> <p>Larges compétences en interne : équipe des salariés et des administrateurs</p> <p>Implication des administrateurs</p> <p>Bonne connaissance du territoire (15 ans d'expérience) : acteurs, problématiques locales, enjeux biodiversité, démarches territoriales institutionnelles</p>	<p style="text-align: center;">Faiblesses</p> <p>Locaux inadaptés</p> <p>Communication : manque de stratégie de communication et outils efficaces</p> <p>Projets d'envergure réalisés annuellement : difficulté à se projeter dans l'organisation interne et la politique de recrutement</p> <p>Faible implication bénévole des adhérents (hors CA)</p>
<p>Diagnostic externe</p> <p>(environnement)</p>	<p style="text-align: center;">Opportunités</p> <p>Renouvellement des élus locaux</p> <p>Renouvellement des programmes de financement</p> <p>Reconnaissance de l'association par les acteurs locaux : Département, Région et partenaires institutionnels ou associatifs</p> <p>Meilleure structuration de l'URCPIE</p>	<p style="text-align: center;">Menaces</p> <p>Incertitudes sur nouveaux programmes financiers et montants (CPER, FEDER, LEADER)</p> <p>La réforme des collectivités risque d'impacter les aides (Etat, Région, Département)</p> <p>Maillage territorial : Communes, Communautés de Communes, Pays</p> <p>Pas de Convention Pluri annuelle d'Objectifs (CPO)</p>

3. SES ORIENTATIONS & ACTIONS

3.1. EN INTERNE

Selon objectifs de progrès 2014/2016 validés par l'UNCPIE

Objectif 1 : mobiliser, par un nouveau projet associatif

Action 1.1 : Actualiser le projet associatif initial, et élaborer un plan stratégique, en anticipant les évolutions probables

Action 1.2 : Recruter de nouveaux adhérents et encourager l'engagement associatif

Action 1.3 : Mettre en œuvre le plan de communication préconisé, mi-2014, par le Dispositif Local d'Accompagnement

Objectif 2 : maintenir la dynamique collective au sein de l'équipe salariée

Action 2.1 : Faire monter les salarié-e-s en compétences, en fonction des besoins émergents et de la stratégie de développement

Action 2.2 : Actualiser les outils de gestion RH

Objectif 3 : élargir les domaines d'intervention, par de nouvelles prestations et partenariats

Action 3.1 : Recenser les enjeux et anticiper les besoins du territoire.

Action 3.2 : Consolider les partenariats existants et développer de nouveaux partenariats, liés aux thématiques émergentes (eau et biodiversité) et aux acteurs concernés (collectivités, syndicats, associations....)

Action 3.3 : Contribuer aux projets d'ampleur régionale, liés à l'actualité : Schéma Régional de Cohérence Ecologique, Trame Verte et Bleue, révision du SDAGE du Bassin Adour-Garonne, ...dans un cadre coordonné du réseau inter-CPIE

3.2. POUR LE TERRITOIRE

Objectif 1 : Accompagner la transition énergétique et répondre aux enjeux du changement climatique

Action 1.1 : Recenser et accompagner les projets du territoire, comme par exemple pour la croissance verte (TEPCV) en devenir (TEPED)

Action 1.2 : Sensibiliser les différents publics

Objectif 2 : Sauvegarder la ressource en eau

Action 2.1 : Accompagner les acteurs du territoire liés aux évolutions de compétences des collectivités : GEMAPI, SAGE...

Action 2.2 : Sensibiliser les différents publics et notamment les élus

Objectif 3 : Maintenir et préserver la biodiversité locale

Action 3.1 : Participer aux actions d'inventaires et de préservation de la biodiversité

Action 3.2 : Sensibiliser les différents publics

Action 3.3 : Valoriser le territoire et la biodiversité locale